



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS PRÉFECTURE DE PAMIERIS

Pamiers, le 1^{er} décembre 2022

Le sous-préfet de Pamiers

à

Mesdames et messieurs les membres
de la CSS Lacroix Mazères

Objet : Commission de Suivi de Site (CSS) Lacroix Mazères

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivie de Site (CSS) LACROIX Mazères, qui se tiendra :

Le jeudi 8 décembre 2022 à 17h00

à la Mairie de Mazères – Salle d'honneur

L'ordre du jour de ce comité est le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la CSS du 2 décembre 2021,
- 2) Bilan annuel des activités de la société LACROIX,
- 3) Bilan annuel des actions de l'inspection des installations classées,
- 4) Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président de la CSS

Jean-Baptiste MORINAUD